

Circulaire 1/2008

concernant la reconnaissance des Normes de révision et d'assurance-qualité
(Circ. 1/2008)

du 17 mars 2008 (état au 15 décembre ~~2023~~2024)

Sommaire

I.	Contexte	Ch. 1–2
II.	Normes de révision suisses et d'assurance-qualité (art. 2 et 5 OSur-ASR)	Ch. 3
III.	Normes de révision étrangères (art. 3 et 5 OSur-ASR)	Ch. 4–5
<u>III^{bis}.</u>	<u>Disposition transitoire relative à la modification du 13 décembre 2024</u>	Ch. 5 ^{bis} –5 ^{ter}
IV.	Entrée en vigueur	Ch. 6–7

I. Contexte

- 1 L'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR) fixe les normes de révision et d'assurance-qualité auxquelles les entreprises de révision soumises à la surveillance de l'Etat doivent se conformer lorsqu'elles fournissent des prestations en matière de révision à des sociétés d'intérêt public (art. 16a, en lien avec l'art. 2 let. a ch. 1 LSR)¹. L'ASR a défini les normes applicables dans l'OSur-ASR².
- 2 La présente circulaire précise les normes applicables au sens de l'art. 2 ss. OSur-RAB.

II. Normes de révision suisses et d'assurance-qualité (art. 2 et 5 OSur-RAB)

- 3 La révision des comptes annuels et des comptes consolidés ainsi que les révisions dites spéciales doivent être conformes aux normes de révision suisses et d'assurance-qualité suivantes:

Normes	Titre	En vigueur au	Complément	Dérogation
ISQC-CH 1	Contrôle qualité des cabinets réalisant des missions d'audit et des reviews d'états financiers, et d'autres missions d'assurance et de services connexes	15.12.2022	-	-
ISA-CH 200	Objectifs généraux de l'auditeur indépendant et conduite d'un audit selon les Normes d'audit suisses des états financiers (NA-CH)	15.12.2022	-	-
ISA-CH 210	Accord sur les termes des missions d'audit	15.12.2022	-	-
ISA-CH 220	Contrôle qualité d'un audit d'états financiers	15.12.2022	-	-
ISA-CH 230	Documentation d'audit	15.12.2022	-	-
ISA-CH 240	Les obligations de l'auditeur en matière de fraude lors d'un audit des états financiers	15.12.2022	-	-
ISA-CH 250	Prise en considération des textes législatifs et réglementaires dans un audit des états financiers	15.12.2022	-	-
ISA-CH 260	Communication avec les personnes constituant le gouvernement d'entreprise	15.12.2022	Circ. 1/2009 de l'ASR	-
ISA-CH 265	Communication des faiblesses du système de contrôle interne aux personnes constituant le gouvernement d'entreprise et à la direction	15.12.2022	-	-
ISA-CH 300	Planification d'un audit d'états financiers	15.12.2022	-	-

¹ Loi du 16 décembre 2005 sur la surveillance de la révision (LSR; RS 221.302)

² Ordonnance du 17 mars 2008 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision sur la surveillance des entreprises de révision (OSur-ASR; RS 221.302.33)

Normes	Titre	En vigueur au	Complément	Dérrogation
ISA-CH 315	Identification et évaluation des risques d'anomalies significatives par la connaissance de l'entité et de son environnement	15.12.2022	-	-
ISA-CH 320	Caractère significatif lors de la planification et de la réalisation d'un audit	15.12.2022	-	-
ISA-CH 330	Réponses de l'auditeur aux risques évalués	15.12.2022	-	-
ISA-CH 402	Facteurs à considérer pour l'audit d'une entité faisant appel à une société de services	15.12.2022	-	-
ISA-CH 450	Evaluation des anomalies relevées lors de l'audit	15.12.2022	-	-
ISA-CH 500	Eléments probants	15.12.2022	-	-
ISA-CH 501	Eléments probants – considérations supplémentaires sur des aspects spécifiques	15.12.2022	-	-
ISA-CH 505	Confirmations externes	15.12.2022	-	-
ISA-CH 510	Missions initiales – Soldes d'ouverture	15.12.2022	-	-
ISA-CH 520	Procédures analytiques	15.12.2022	-	-
ISA-CH 530	Sondages en audit	15.12.2022	-	-
ISA-CH 540	Audit des estimations comptables, et des informations y afférentes	15.12.2022	-	-
ISA-CH 550	Parties liées	15.12.2022	-	-
ISA-CH 560	Evénements postérieurs à la clôture	15.12.2022	-	-
ISA-CH 570	Continuité de l'exploitation	15.12.2022	-	-
ISA-CH 580	Déclarations écrites	15.12.2022	-	-
ISA-CH 600	Aspects particuliers – Audits d'états financiers d'un groupe (y compris l'utilisation des travaux des auditeurs des composants)	15.12.2022	-	-
ISA-CH 610	Utilisation des travaux des auditeurs internes	15.12.2022	-	-
ISA-CH 620	Utilisation des travaux d'un expert désigné par l'auditeur	15.12.2022	-	-
ISA-CH 700	Fondement de l'opinion et rapport d'audit sur des états financiers	15.12.2022	-	-
ISA-CH 701	Contrôle ordinaire: fondement de l'opinion et rapport d'audit sur des états financiers	15.12.2022	-	-
ISA-CH 705	Modifications apportée apportées à l'opinion formulée dans le rapport de l'auditeur indépendant	15.12.2022	-	-
ISA-CH 706	Paragraphes d'observation et paragraphes relatifs à d'autres points dans le rapport de l'auditeur indépendant	15.12.2022	-	-

Normes	Titre	En vigueur au	Complément	Dérogation
ISA-CH 710	Données comparatives – chiffres correspondants et états financiers comparatifs	15.12.2022	-	-
ISA-CH 720	Les responsabilités de l'auditeur au regard des autres informations	15.12.2022	-	-
PS-CH 290	Menace d'insolvabilité, perte de capital ou surendettement	01.01.2023	-	-
PS-CH 700	Contrôle ordinaire : fondement de l'opinion et rapport d'audit sur des états financiers	15.12.2022	-	-
PS-CH 890	Vérification de l'existence du système de contrôle interne dans le rapport financier	15.12.2022	-	-
PS 800	Aspects particuliers - audits d'états financiers établis conformément à des référentiels à caractère spécifique	15.12.2013	-	-
PS 805	Aspects particuliers – audits d'états financiers pris isolément et d'éléments, de comptes ou de rubriques spécifiques d'un état financier	15.12.2013	-	-
PS 880	Contrôle des offres publiques d'acquisition	01.01.2017	-	-
PS 950	Missions d'assurance autres que les missions d'audit ou de review (examen succinct) d'informations financières historiques	01.08.2020	-	-
PS 980	Principes pour l'audit des systèmes de management de la compliance	01.01.2019	-	-

III. Normes de révision étrangères et d'assurance-qualité (art. 3 et 5 OSur-ASR)

- 4 Sont reconnues à titre de normes de révision selon l'art. 3, al. 1, OSur-ASR, resp. selon les normes d'assurance-qualité selon l'art. 5, al. 2, OSur-ASR, les normes de révision de l'International Auditing and Assurance Standards Board (IAASB) citées ci-après:

ISQM / ISA	Titre	En vigueur au	Complément	Dérogation
ISQM 1	Quality Management for Firms that Perform Audits or Reviews of Financial Statements, or Other Assurance or Related Services Engagements	15.12.2022	-	-
ISQM 2	Engagement Quality Reviews	15.12.2022	-	-
ISA 200	Overall objectives of the independent auditor and the conduct of an audit in accordance with international standards on auditing	15.12.2009	-	-
ISA 210	Agreeing the terms of audit engagements	15.12.2009	-	-
ISA 220	Quality management for an audit of financial statements	15.12.2022	-	-
ISA 230	Audit documentation	15.12.2009	-	-

ISQM / ISA	Titre	En vigueur au	Complément	Dérogation
ISA 240	The auditor's responsibilities relating to fraud in an audit of financial statements	15.12.2009	-	-
ISA 250	Consideration of laws and regulations in an audit of financial statements	15.12.2017	-	-
ISA 260	Communication with those charged with governance	15.12. 2016 2024	-	-
ISA 265	Communicating deficiencies in internal control to those charged with governance and management	15.12.2009	-	-
ISA 300	Planning an audit of financial statements	15.12.2009	-	-
ISA 315	Identifying and assessing the risks of material misstatement	15.12.2021	-	-
ISA 320	Materiality in planning and performing an audit	15.12.2009	-	-
ISA 330	The auditor's responses to assessed risks	15.12.2009	-	-
ISA 402	Audit considerations relating to an entity using a service organization	15.12.2009	-	-
ISA 450	Evaluation of misstatements identified during the audit	15.12.2009	-	-
ISA 500	Audit evidence	15.12.2009	-	-
ISA 501	Audit evidence - specific considerations for selected items	15.12.2009	-	-
ISA 505	External confirmations	15.12.2009	-	-
ISA 510	Initial audit engagements - opening balances	15.12.2009	-	-
ISA 520	Analytical procedures	15.12.2009	-	-
ISA 530	Audit sampling	15.12.2009	-	-
ISA 540	Auditing accounting estimates and related disclosures	15.12.2019	-	-
ISA 550	Related parties	15.12.2009	-	-
ISA 560	Subsequent events	15.12.2009	-	-
ISA 570	Going concern	15.12.2016	-	-
ISA 580	Written representations	15.12.2009	-	-
ISA 600	Special considerations - audits of group financial statements (including the work of component auditors)	15.12.2023	-	-
ISA 610	Using the work of internal auditors	15.12.2014	-	-
ISA 620	Using the work of an auditor's expert	15.12.2009	-	-
ISA 700	Forming an opinion and reporting on financial statements	15.12. 2016 2024	-	-
ISA 701	Communicating key audit matters in the independent auditor's report	15.12.2016	-	-
ISA 705	Modifications to the opinion in the independent auditor's report	15.12.2016	-	-

ISQM / ISA	Titre	En vigueur au	Complément	Dérogation
ISA 706	Emphasis of matter paragraphs and other matter paragraphs in the independent auditor's report	15.12.2016	-	-
ISA 710	Comparative information - corresponding figures and comparative financial statements	15.12.2009	-	-
ISA 720	The auditor's responsibilities relating to other information	15.12.2016	-	-

4^{bis} Les normes de révision mentionnées sous chiffre 4 comprennent également toutes les modifications ultérieures adoptées par l'IAASB et entrées en vigueur (conforming amendments).

5 Pour la révision des comptes annuels et des comptes consolidés établis d'après les US Generally Accepted Accounting Principles (US-GAAP), les US Generally Accepted Auditing Standards (US-GAAS) de l'American Institute of Certified Public Accountants (AICPA) ainsi que, le cas échéant, les normes de révision du Public Company Accounting Oversight Board (PCAOB) sont réputés équivalents, dans la version en vigueur à la date de la révision, aux normes de révision reconnues au chiffre 4. Les entreprises de révision qui révisent des comptes annuels ou des comptes consolidés d'après les normes de révision de l'AICPA et, le cas échéant, celles du PCAOB doivent garantir la qualité de leurs prestations conformément aux dispositions desdites normes.

III^{bis}. Disposition transitoire relative à la modification du 13 décembre 2024

5^{bis} Les normes d'audit ISA-CH 220 (révisée), ISA-CH 315 (révisée) et ISA-CH 600 (révisée) ne s'appliquent qu'aux comptes annuels et aux comptes consolidés commençant le ou après le 15 décembre 2024. Pour les audits des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2024, l'application anticipée et volontaire des normes d'audit ISA-CH 220 (révisée), ISA-CH 315 (révisée) et ISA-CH 600 (révisée) est autorisée (cf. n. 7) à condition que ces trois normes d'audit soient toutes appliquées dans leur version révisée.

5^{ter} La norme d'audit ISA-CH 220 (révisée) présuppose que les entreprises de révision appliquent une norme de gestion de la qualité conforme aux prescriptions de l'IAASB (ISQM) ou à des exigences nationales au moins aussi strictes (ISQM-CH) (ISA-CH 220.3 [révisée]). L'application transitoire de l'ISA-CH 220 (révisée) conjointement avec la norme d'assurance qualité ISQC-CH 1 est autorisée.

IV. Entrée en vigueur

- 6 La présente circulaire entre en vigueur le 1^{er} avril 2008.³
- 7 L'application de normes d'audit déjà adoptées, mais pas encore en vigueur, est admise pour autant que le Standard Setter ou l'ASR ne l'ait expressément exclu.

³ La présente circulaire a été modifiée par les mises à jour suivantes:

- mise à jour du 29 mars 2010 (en vigueur depuis le 1^{er} avril 2010)
- mise à jour du 26 novembre 2010 (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2011)
- mise à jour du 10 décembre 2013 (en vigueur depuis le 15 décembre 2013)
- mise à jour du 10 novembre 2014 (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2015)
- mise à jour du 28 novembre 2016 (en vigueur depuis le 15 décembre 2016 ; NAS 880 dans sa version au 14 septembre 2016 entre en vigueur le 1^{er} janvier 2017)
- mise à jour du 14 décembre 2017 (en vigueur depuis le 15 décembre 2017)
- mise à jour du 26 juin 2020 (en vigueur depuis le 1^{er} août 2020)
- mise à jour du 13 décembre 2022 (en vigueur depuis le 15 décembre 2022, sauf si la norme reconnue concernée définit le 1^{er} janvier 2023 comme date d'entrée en vigueur)
- mise à jour du 13 décembre 2023 (en vigueur depuis le 15 décembre 2023)
- modification du 13 décembre 2024 (en vigueur depuis le 15 décembre 2024)